

Syndicat Intercommunal et Interdépartemental de la Vallée de l'Epte

Hôtel de Ville
27140 – GISORS

BUDGET PRIMITIF 2015

Le budget primitif 2015 s'équilibre 213 859,08 € dont :

135 381,49 € en section de fonctionnement
78 477,59 € en section d'investissement

Détail par chapitre et par section :

Section de fonctionnement :

Dépenses

Chap.	Libellé	Budget 2014	Budget 2015
011	Charges à caractère général	10 595.00	36 724.13
012	Charges de personnel et frais assimilés	46 320.00	47 057.36
65	Autres charges de gestion courante	3 844.00	3 844.00
66	Charges financières	8 500.00	8 500.00
023	Virement à la section d'investissement	39 230.85	39 022.92
042	Dotations aux amortissements	0.00	233.08
	Total	108 489.85	135 381.49

L'augmentation du chapitre 011 (charges à caractère général) est due à l'inscription à l'article 617 (étude et recherche) de crédits nécessaires à diverses études.

Le chapitre 012 (dépenses de personnel) est augmenté légèrement (1.6%).

Les chapitres 65 (Autres charges de gestion courante) et 66 (Charges financières) restent stables.

Recettes :

Ch.	Libellé	Budget 2014	Budget 2015
74	Dotations, subventions, participations	106 596.00	112 851.45
75	Autres produits de gestion courante	0.00	
76	Produits financiers	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	

Le chapitre 74 comprend les participations des communes adhérentes au syndicat, la mise à disposition du garde-rivière à l'Association 1^{ère} section, la participation de l'association 2^{ème} section et la subvention du Vexin Thelle.

Ce chapitre comprend également la subvention de l'Agence de l'eau pour le poste du garde-rivière.

Section d'investissement :

Dépenses :

Chap.	Libellé	Budget 2014	Budget 2015
16	Remboursement des emprunts	39 230.85	39 256.00
20,21,23	Dépenses d'équipement	0,00	0,00

Le capital à rembourser reste constant par rapport à l'exercice 2014, ceci est dû au lissage des emprunts.

Il n'y a pas de prévision de travaux sur l'exercice 2015.

Recettes :

Chapit	Libellé	Budget 2014	Budget 2015
10	Dotations, fonds divers dont FCTVA		0,00
13	Subventions		0,00
16	Emprunts	39 230.85	0.00

021	Virement de la section de fonctionnement	39 230.85	39 022.92
040	Amortissement des immobilisations	0,00	233.08

Il n'est pas inscrit d'emprunts nouveaux ce qui explique l'absence de montant au chapitre 16.
Il n'y a pas de FCTVA cette année encore puisqu'il est lié aux travaux réalisés et ne comprend pas les travaux d'entretien réalisés.

Il est proposé à l'assemblée délibérante :

De reprendre et d'affecter par anticipation les résultats de 2014 :

002 : Résultat de fonctionnement reporté : 22 530.04€

1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé : 39 221.59 €

D'adopter le budget primitif 2015